



## En 2022, les non-résidents ont maintenu leur part d'actions détenues dans les sociétés françaises du CAC 40

Fin 2022, les non-résidents détenaient 770 milliards d'euros d'actions des sociétés françaises du CAC 40, sur une capitalisation boursière totale de 1 911 milliards d'euros, soit un taux de détention de 40,3 %. Cette part est comparable à celle de 2021.

Le montant de capital des sociétés françaises du CAC 40 détenu par les non-résidents a baissé en 2022 (– 2,4 milliards d'euros). Cette baisse a concerné essentiellement les sociétés ayant des activités dans la finance et l'immobilier. Elle a été en partie compensée par une hausse dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie. Les entreprises de santé et de services aux collectivités sont restées celles qui présentent la plus forte part de capital détenu par les non-résidents.

Les détenteurs non-résidents provenaient principalement de la zone euro (41,8 %) et des États-Unis (36,4 %), dont le poids s'accroît.

Aurélië HODEAU, Amal MILIN, Fabien RENOARD

Direction de la Balance des paiements

Service des Titres

Codes JEL  
F21, F23, F36,  
G15, G34

40,3 %

la part du capital des sociétés françaises du CAC 40 détenu par des non-résidents à fin 2022

– 2,4 milliards d'euros

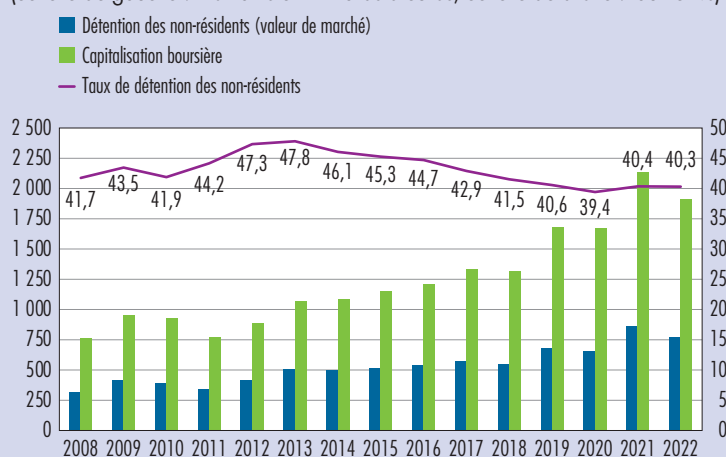
les ventes nettes d'actions françaises du CAC 40 par les non-résidents en 2022

12 sur 35

les sociétés françaises du CAC 40 détenues majoritairement par des non-résidents

### Taux de détention par les non-résidents du capital des sociétés françaises du CAC 40

(échelle de gauche : montants en milliards d'euros, échelle de droite : taux en %)



Sources : Banque de France (balance des paiements) et Euronext.



### 1 Les non-résidents maintiennent leur part dans le capital des sociétés françaises du CAC 40 en 2022

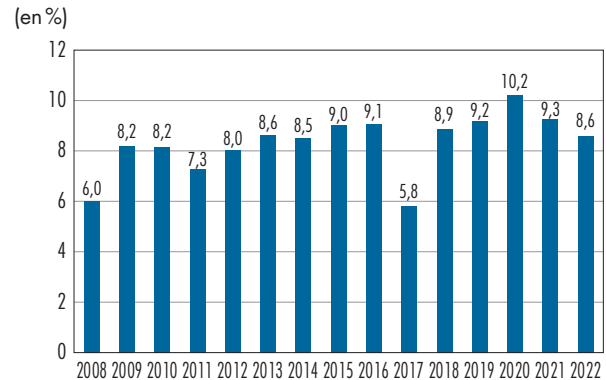
Parmi les actions des sociétés françaises, les non-résidents ont investi dans celles du CAC 40

À fin 2022, les non-résidents détenaient 40,3 % du capital des 35 sociétés résidentes<sup>1</sup> du CAC 40. Cette part est stable par rapport à fin 2021 (cf. graphique 1).

Leurs investissements ont toutefois diminué, même si leur part reste stable. En effet, les non-résidents détenaient 862 milliards d'euros fin 2021 et 770 milliards d'euros fin 2022. Mais dans le même temps, la capitalisation boursière des sociétés françaises du CAC 40 a baissé, passant de 2 137 à 1 911 milliards d'euros.

Les non-résidents ont davantage procédé à des investissements de portefeuille (91,4 %) que des investissements directs (8,6 % du total ; cf. graphique 2)<sup>2</sup>. De plus, ces derniers étaient en léger recul par rapport à 2021.

### G2 Part des investissements directs effectués par des non-résidents dans le capital des sociétés françaises du CAC 40

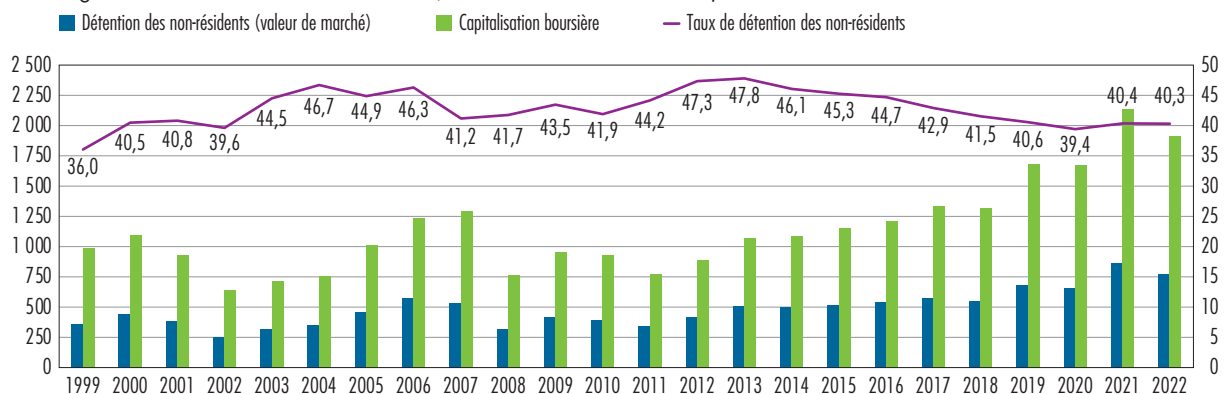


Source : Banque de France (balance des paiements).

Hors CAC 40, la participation des non-résidents dans les sociétés françaises cotées a diminué, de 28,8 % en 2021 à 26,0 % fin 2022. Ainsi, sur l'ensemble des actions françaises cotées sur Euronext, le taux de détention par les non-résidents a baissé de 0,6 point pour s'établir à 36,7 % fin 2022 (cf. graphique 3).

### G1 Taux de détention par les non-résidents du capital des sociétés françaises du CAC 40

(échelle de gauche : montants en milliards d'euros, échelle de droite : taux en %)



Note de lecture : Au 31 décembre 2022, la capitalisation boursière des entreprises françaises du CAC 40 s'élevait à 1 911 milliards d'euros, dont 40,3 % était détenue par des non-résidents.

Sources : Banque de France (balance des paiements) et Euronext.

<sup>1</sup> Cinq sociétés du CAC 40 sont exclues du périmètre de cette étude, car leur siège social est établi à l'étranger à fin 2022 (cf. annexe 1). La part de capital détenu par les non-résidents est calculée en fonction de la composition de l'indice et du pays de résidence des entreprises sur la période de référence. La composition de l'indice n'a pas été modifiée depuis 2021.

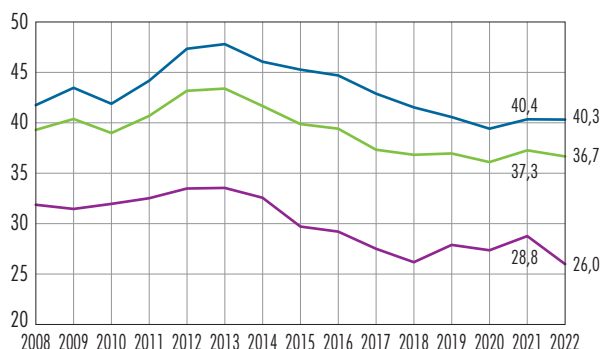
<sup>2</sup> Au sens de la balance des paiements, les « investissements de portefeuille » désignent les détentions individuelles représentant moins de 10 % du total des actions d'une société. Au-delà de ce seuil, ces détentions sont traitées comme des « investissements directs ». Ainsi, une entreprise peut être majoritairement détenue par des non-résidents sans que ces détentions constituent des investissements directs, dès lors que, prises individuellement, elles ne dépassent pas le seuil des 10 %.



### G3 Part du capital des sociétés françaises cotées détenu par les non-résidents

(en %)

Taux de détention par les non-résidents :  
— des valeurs françaises du CAC 40  
— de l'ensemble des actions cotées françaises  
— des valeurs françaises cotées hors CAC 40

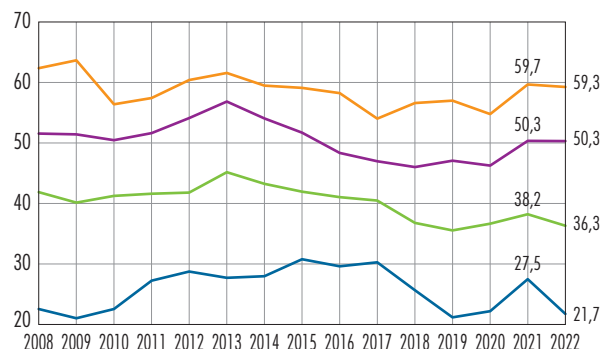


Sources : Banque de France (balance des paiements) et Banque centrale européenne (quarterly sector accounts, securities issues statistics).

### G4 Part moyenne du capital des entreprises françaises du CAC 40, détenu par les non-résidents, réparties par quartile

(en %)

Taux de détention par les non-résidents :  
— inférieur au 1<sup>er</sup> quartile  
— de la médiane au 3<sup>e</sup> quartile  
— du 1<sup>er</sup> quartile à la médiane  
— supérieur au 3<sup>e</sup> quartile



Note : Les entreprises françaises du CAC 40 sont réparties par quartile selon leur taux de détention non résidente, depuis les 25% des sociétés les moins détenues à l'étranger (« inférieur au 1<sup>er</sup> quartile ») jusqu'aux 25% des sociétés les plus détenues à l'étranger (« supérieur au 3<sup>e</sup> quartile »).

La part moyenne est calculée comme la moyenne des taux de détention non résidente de chaque société pondérée par la capitalisation.

Sources : Banque de France (balance des paiements) et Euronext.

### Un tiers des sociétés françaises du CAC 40 étaient majoritairement détenues par des non-résidents

Au 31 décembre 2022, 12 des 35 sociétés françaises du CAC 40 étaient détenues par des non-résidents à plus de 50%, 15 entre 30% et 50% et 8 à moins de 30%. Parmi elles, 6 sociétés françaises ont fait l'objet d'un investissement direct, c'est-à-dire qu'elles étaient détenues à plus de 10% du capital par au moins un investisseur étranger (cf. tableau 1).

En 2022, l'écart s'est creusé entre le taux de détention des actions françaises du CAC 40 les plus et les moins détenues par les non-résidents. En effet, le taux moyen de détention des entreprises les moins détenues par les non-résidents a diminué, de 27,5% en 2021 à 21,7% en 2022, tandis que celui des entreprises les plus détenues est resté quasiment stable, de 59,7% en 2021 à 59,3% en 2022 (cf. graphique 4).

### T1 Répartition des sociétés françaises du CAC 40 selon la part du capital détenu par les non-résidents et la présence d'investissements directs

(en unités)

| Part du capital détenu<br>par les non-résidents                                 | Nombre de sociétés investies |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |  |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|--|
|                                                                                 | 2008                         | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |  |
| De 0 à 30 %                                                                     | 6                            | 3    | 7    | 5    | 4    | 2    | 3    | 2    | 3    | 2    | 7    | 8    | 9    | 7    | 8    |  |
| De 30 à 50 %                                                                    | 15                           | 18   | 15   | 17   | 15   | 15   | 15   | 20   | 21   | 24   | 20   | 19   | 19   | 17   | 15   |  |
| Plus de 50 %                                                                    | 15                           | 15   | 15   | 15   | 16   | 19   | 18   | 14   | 11   | 8    | 9    | 9    | 9    | 11   | 12   |  |
| Total                                                                           | 36                           | 36   | 37   | 37   | 35   | 36   | 36   | 36   | 35   | 34   | 36   | 36   | 37   | 35   | 35   |  |
| Dont au moins un actionnaire<br>non résident détient plus de 10 %<br>du capital | 6                            | 7    | 7    | 7    | 7    | 7    | 8    | 8    | 9    | 5    | 6    | 7    | 7    | 6    | 6    |  |

Source : Banque de France (balance des paiements).



### Les non-résidents ont surtout investi dans les entreprises de santé et de services aux collectivités

Les entreprises de santé et de services aux collectivités continuent d'être majoritairement détenues par les non-résidents. À l'inverse, les biens et services de consommation sont les secteurs où la part des non-résidents est la plus faible (cf. graphique 5). De plus, les non-résidents se sont détournés du secteur regroupant la finance et l'immobilier, baissant leur détention d'actions de 2,1 points (de 41,5 % en 2021 à 39,4 % en 2022). Les autres secteurs ont enregistré une quasi-stabilité ou un repli limité.

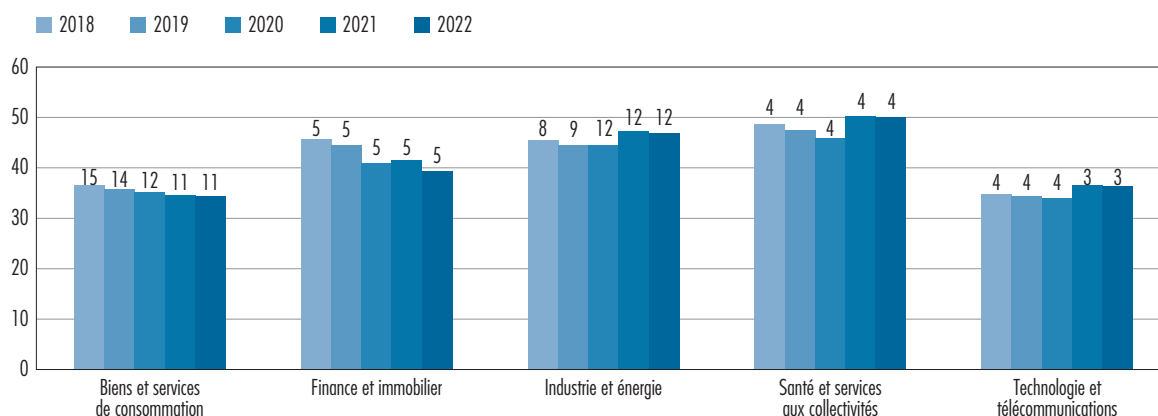
### Les non-résidents ont une part de capitalisation boursière plus importante dans les autres pays européens qu'en France

Fin 2022, les non-résidents détenaient 36,7 % de l'ensemble des actions cotées françaises, soit le niveau le plus bas parmi les principaux pays européens (cf. graphique 6). Les taux de détention des non-résidents observés en Allemagne et en Espagne ont convergé vers des valeurs proches de 52 %. Les Pays-Bas sont restés atypiques, leurs actions étant détenues à 85 % par des non-résidents.

De plus, la France est le pays qui présentait la capitalisation d'actions cotées la plus élevée par rapport au PIB parmi les pays européens, derrière les Pays-Bas (respectivement 97 % et 124 % du PIB en 2022).

#### G5 Part du capital des sociétés françaises du CAC 40 détenu par les non-résidents, selon le secteur d'activité

(en %)

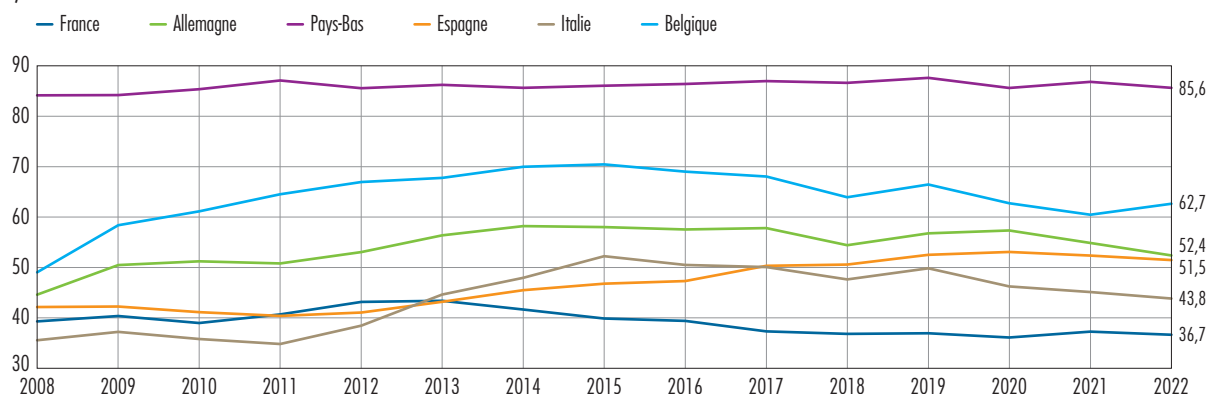


Note : Les secteurs d'activité sont définis à partir de la classification ICB (*Industry Classification Benchmark*) utilisée par Euronext. Les étiquettes en haut de chaque barre indiquent le nombre de sociétés de chacun des secteurs par année.

Source : Banque de France (balance des paiements).

#### G6 Comparaison internationale du taux de détention par les non-résidents dans l'ensemble des actions cotées

(en %)



Source : Banque centrale européenne (*quarterly sector accounts, securities issues statistics*).



## 2 La quasi-stabilité du taux de détention non résidente des sociétés françaises du CAC 40 a été le résultat de deux effets de faible ampleur et de sens contraire

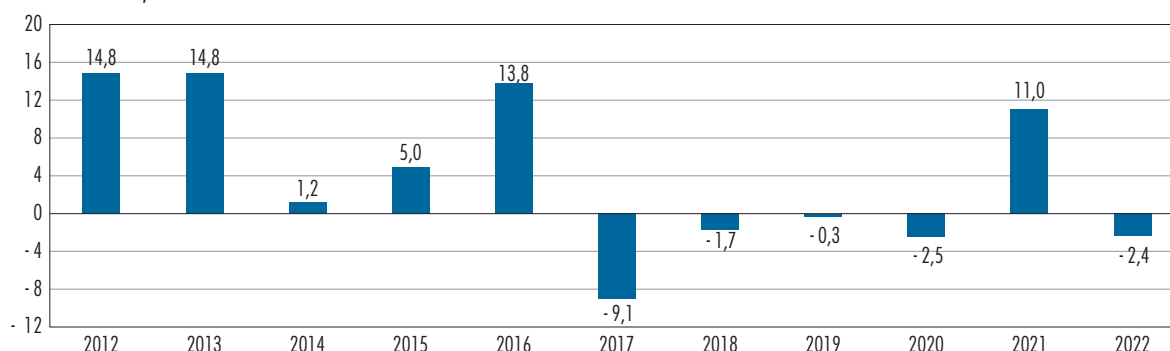
### Les non-résidents ont été, à nouveau en 2022, vendeurs nets d'actions françaises du CAC 40

En 2022, les non-résidents ont vendu plus qu'ils n'ont acheté d'actions françaises du CAC 40. Les flux nets se sont établis ainsi à - 2,4 milliards d'euros sur l'année (cf. graphique 7).

Les ventes en 2022 se sont concentrées sur les sociétés dont les activités étaient en lien avec la finance et l'immobilier (cf. graphique 8). Les investisseurs internationaux ont ainsi vendu pour 6,5 milliards d'euros dans ce secteur au cours de l'année. Dans une moindre mesure, ils ont également été vendeurs nets dans les sociétés du secteur des biens et services de consommation (- 2,6 milliards). En revanche, ils ont procédé à des achats nets dans le secteur regroupant l'industrie et l'énergie (+ 6,2 milliards). Les ventes et les achats se sont quasiment compensés pour les entreprises du secteur des technologies et des télécommunications (- 0,3 milliard).

### G7 Flux nets d'achats par les non-résidents des actions françaises du CAC 40

(en milliards d'euros)

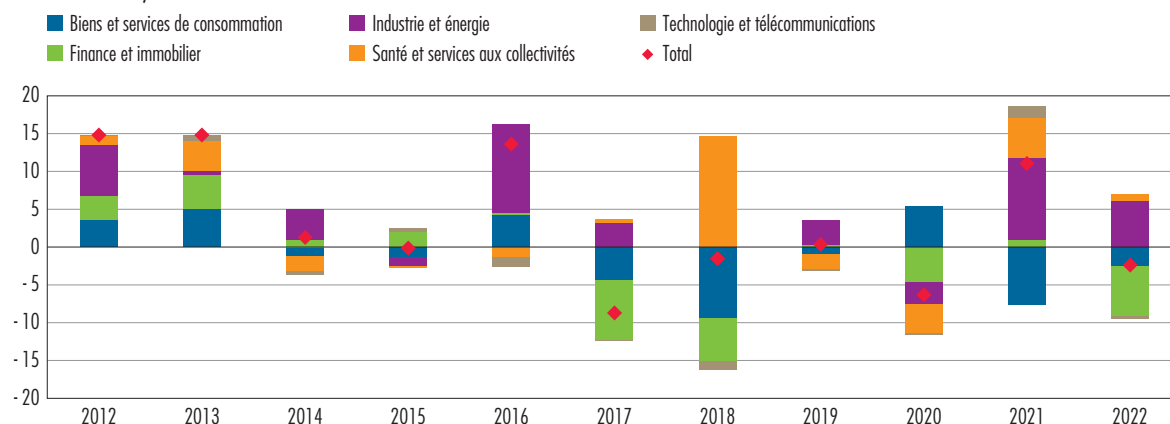


Note : Les montants sont valorisés au prix de début de période.

Source : Banque de France (balance des paiements).

### G8 Répartition des acquisitions nettes d'actions françaises du CAC 40 par les non-résidents, par secteur d'activité

(en milliards d'euros)



Note : Les montants sont valorisés au prix de début de période. Les secteurs d'activité sont définis à partir de la classification ICB (*Industry Classification Benchmark*) utilisée par Euronext.

Source : Banque de France (balance des paiements).



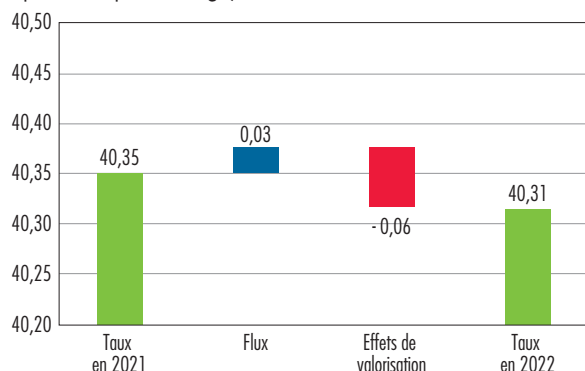
### L'effet « flux » positif a en partie compensé l'effet de valorisation négatif dans l'évolution du taux de détention des non-résidents

L'évolution du taux de détention des non-résidents dépend de deux facteurs, en 2022 : les flux d'acquisition nets et les évolutions des cours boursiers (effets de valorisation des actions détenues ; cf. graphique 9).

Le taux de détention des valeurs françaises du CAC 40 par les non-résidents a diminué très légèrement de 0,04 point entre 2021 et 2022. Cette quasi-stabilité est le résultat de deux effets qui se compensent en partie.

#### G9 Décomposition de la variation du taux de détention non résidente entre 2021 et 2022

(en points de pourcentage)



Notes : Le taux en 2022 (tout comme en 2021) correspond au ratio entre le stock d'actions émises par les sociétés françaises du CAC 40 détenues par les non-résidents et la capitalisation pour l'année de référence. Les flux correspondent aux achats/ventes et émissions de titres, hors effets prix, entre 2021 et 2022. Les effets de valorisation reflètent la variation de prix des titres détenus. Il n'y a pas d'effet de périmètre en 2022 en raison de la composition inchangée du CAC 40. Les ajustements liés aux autres effets, hors valorisation et flux, sont négligeables. La somme des effets indiqués sur le graphique peut ne pas être exactement égale à la différence des taux de détention entre les deux années en raison des arrondis.

Source : Banque de France (balance des paiements).

D'une part, les investisseurs internationaux ont été vendeurs nets d'actions des sociétés françaises du CAC 40, tout comme les résidents. Ce déséquilibre des achats/ventes nets entre les différents détenteurs a résulté de l'évolution du nombre d'actions en circulation. En effet, une société cotée en bourse peut aussi bien émettre de nouvelles actions pour augmenter son capital, qu'à l'inverse racheter ses propres actions. Au cours de l'année 2022, les sociétés françaises du CAC 40 ont procédé à des rachats nets de leurs actions (cf. annexe 2, tableau A2). Ces rachats étant plus importants que les ventes opérées par les non-résidents, leur contribution à l'évolution du taux de détention a été légèrement positive (+ 0,03 point).

D'autre part, les cours boursiers des actions détenues par les non-résidents ont été moins favorables que pour les résidents. Les effets de valorisation ont donc été négatifs en 2022. Ils ont contribué pour 0,06 point à la baisse.

### 3 Les investisseurs de la zone euro ont réduit leur part dans la détention des actions cotées et titres d'OPC français en 2022

L'enquête annuelle du Fonds monétaire international (FMI), « *Coordinated Portfolio Investment Survey* » – CPIS<sup>3</sup>, à laquelle la Banque de France contribue, détaille la ventilation par pays détenteur des actions cotées et titres d'organismes de placement collectif (OPC) français<sup>4</sup>.

Fin 2022, les investisseurs de la zone euro détenaient 41,8 % des actions et parts d'OPC françaises détenues par des non-résidents, après 43,8 % en 2021. La part du Royaume-Uni a poursuivi sa chute entamée en 2015 à la suite du Brexit. Celle des États-Unis a augmenté, quant à elle, de 1,4 point en un an, pour atteindre 36,4 %.

<sup>3</sup> L'enquête CPIS menée par le FMI fournit pour près de 80 pays leur position en investissement de portefeuille par type de titre (actions et OPC, titres de dette de court terme et de long terme) et par pays de contrepartie. Les données et explications relatives à la CPIS sont disponibles sur le site du FMI.

<sup>4</sup> Un OPC est un fonds d'investissement permettant d'investir dans un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations, etc.). Le lieu de résidence et la nationalité des investisseurs détenant des parts d'OPC peuvent être distincts de la nationalité de l'OPC.



### T2 Origine géographique des détenteurs non résidents d'actions françaises cotées et de titres d'OPC français

(en %)

|                                 | Taux de détention en fin d'année <sup>a)</sup> |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |
|---------------------------------|------------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
|                                 | 2012                                           | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
| Zone euro                       | 41,0                                           | 40,5 | 41,3 | 42,0 | 44,4 | 44,7 | 44,8 | 43,7 | 44,2 | 43,8 | 41,8 |
| dont : Luxembourg <sup>b)</sup> | 11,9                                           | 12,4 | 12,8 | 13,4 | 13,8 | 14,0 | 15,2 | 14,9 | 15,2 | 15,9 | 15,5 |
| Allemagne                       | 7,8                                            | 7,6  | 7,5  | 7,7  | 7,7  | 7,7  | 7,8  | 8,3  | 8,7  | 8,6  | 8,3  |
| Italie                          | 6,2                                            | 6,4  | 6,7  | 6,1  | 7,0  | 6,9  | 6,2  | 5,0  | 4,7  | 4,3  | 4,0  |
| Irlande                         | 2,7                                            | 3,1  | 3,4  | 3,7  | 3,4  | 3,3  | 3,4  | 3,6  | 4,0  | 4,4  | 4,3  |
| États-Unis                      | 34,2                                           | 34,3 | 33,3 | 33,2 | 32,9 | 32,2 | 31,9 | 33,6 | 32,8 | 35,0 | 36,4 |
| Norvège                         | 4,0                                            | 3,6  | 3,5  | 2,9  | 2,9  | 2,7  | 2,8  | 3,1  | 3,2  | 3,1  | 3,2  |
| Royaume-Uni                     | 7,3                                            | 8,9  | 8,8  | 8,0  | 6,5  | 7,6  | 6,7  | 5,5  | 4,3  | 3,3  | 2,9  |
| Canada                          | 3,0                                            | 2,9  | 2,7  | 2,6  | 2,8  | 2,8  | 2,8  | 2,7  | 2,6  | 2,8  | 2,5  |
| Japon                           | 2,8                                            | 2,3  | 2,9  | 3,0  | 2,7  | 2,5  | 2,5  | 2,6  | 2,5  | 2,3  | 2,3  |
| Suisse                          | 3,0                                            | 2,8  | 2,8  | 2,5  | 2,3  | 2,2  | 2,1  | 2,1  | 2,2  | 2,1  | 2,1  |
| Autres <sup>c)</sup>            | 4,7                                            | 4,7  | 4,5  | 5,7  | 5,5  | 5,3  | 6,4  | 6,7  | 8,3  | 7,5  | 8,9  |
| Total                           | 100                                            | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  |

a) Tout secteur détenteur, y compris les organismes de placement collectif (OPC).

b) Pour le Luxembourg, les détentions sont portées par des OPC, dont les parts peuvent être elles-mêmes détenues par des entités non luxembourgeoises, dont des résidents français.

c) Au sein de « Autres », les principaux pays sont l'Australie (1,4 %) et la Suède (1,0 %).

Sources : Banque de France (balance des paiements) et Fonds monétaire international (enquête *Coordinated Portfolio Investment Survey* – CPIS).



## Annexe 1

### Sources et révision des données

#### Composition du CAC 40 en 2022 et champ de l'étude

Pour qu'une société entre dans le champ de l'étude, elle doit appartenir au CAC 40 et le siège social de sa maison mère doit être situé sur le territoire français.

##### TA1 Liste des 35 sociétés résidentes du CAC 40 au 31 décembre 2022 et prises en compte dans l'article

|             |                      |                 |                    |                           |
|-------------|----------------------|-----------------|--------------------|---------------------------|
| Air Liquide | Crédit Agricole      | Legrand         | Renault            | Thales                    |
| Alstom      | Danone               | L'Oréal         | Safran             | TotalEnergies             |
| Axa         | Dassault Systèmes    | LVMH            | Saint-Gobain       | Unibail-Rodamco-Westfield |
| BNP Paribas | Engie                | Michelin        | Sanofi             | Veolia Environnement      |
| Bouygues    | EssilorLuxottica     | Orange          | Schneider Electric | Vinci                     |
| Capgemini   | Hermès International | Pernod Ricard   | Société Générale   | Vivendi                   |
| Carrefour   | Kering               | Publicis Groupe | Teleperformance    | Worldline                 |

Note : Les sociétés du CAC 40 ayant leur siège social établi à l'étranger (Airbus Group, ArcelorMittal, Eurofins Scientific, Stellantis et STMicroelectronics) ne sont pas retenues dans le champ de l'étude.

Source : Euronext.

#### Révision des données

La publication annuelle du *Rapport de la balance des paiements* par la Banque de France<sup>1</sup> donne lieu à des révisions sur les avoirs et les engagements français des trois dernières années. Les chiffres publiés dans cet article tiennent compte de ces corrections.

Les révisions sur les détentions de titres proviennent de compléments de collecte auprès des conservateurs,

d'intégration de nouveaux investissements directs ou encore de corrections quant à la valorisation de certains titres. En revanche, les données de capitalisation boursière, établies par Euronext, ne donnent pas lieu à révision.

Ainsi, la détention des non-résidents d'actions du CAC 40 en 2021 est révisée à la baisse par rapport aux données publiées l'an passé, passant de 866 à 862 milliards d'euros, entraînant une diminution du taux de détention, de 40,5 % à 40,4 %.

##### TA2 Révision des données 2020 et 2021

(montants en milliards d'euros, taux en %)

|                                         | Publication de 2022 |       | Publication de 2023 |       |
|-----------------------------------------|---------------------|-------|---------------------|-------|
|                                         | 2020                | 2021  | 2020                | 2021  |
| Capital détenu par les non-résidents    | 660                 | 866   | 659                 | 862   |
| Capitalisation boursière                | 1 672               | 2 137 | 1 672               | 2 137 |
| Taux de détention par les non-résidents | 39,5                | 40,5  | 39,4                | 40,4  |

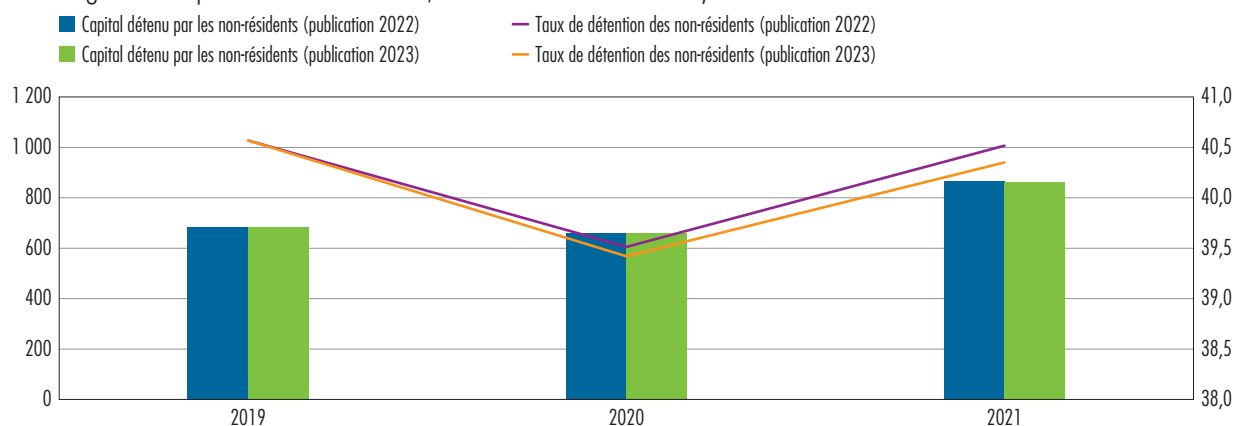
Sources : Banque de France (balance des paiements) et Euronext.

<sup>1</sup> *Rapport annuel de la balance des paiements et la position extérieure de la France 2022*, disponible sur le site de la Banque de France : [Balance des paiements et la position extérieure de la France](#).



### Révision des données depuis 2019

(échelle de gauche : capital en milliards d'euros ; échelle de droite : taux en %)



Source : Banque de France (balance des paiements).



## Annexe 2

### Décomposition flux-stock

L'articulation flux-stock permet de distinguer, dans la variation des encours financiers entre deux dates, l'évolution due aux transactions financières au cours de cette période de celle provenant du stock déjà constitué, affecté par les fluctuations du taux de change et les variations de prix des actifs.

Ainsi, le stock de fin 2022 tient compte du stock de fin 2021 et des flux de l'année 2022 auxquels s'ajoutent les variations boursières, de possibles ajustements et les changements de composition de l'indice CAC 40. Le tableau TA1 ci-dessous chiffre ces différents éléments afin de pouvoir en apprécier les répercussions dans l'évolution de l'encours entre 2021 et 2022.

Les principales notations utilisées dans cette annexe sont les suivantes :

|                 |                                                                                                                                                           |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| $S_i^{(j)}$     | Stock d'actions du CAC 40 détenues par les non-résidents à la fin de l'année $i$ , estimé à la valeur de marché de la fin de l'année $j$ .                |
| $C_i^{(j)}$     | Capitalisation boursière des actions du CAC 40 à la fin de l'année $i$ , estimée à la valeur de marché de la fin de l'année $j$ .                         |
| $CS_i^{(j)}$    | Effet du changement de la composition du CAC 40 au cours de l'année $i$ sur le stock détenu par les non-résidents, à la valeur de marché de l'année $j$ . |
| $CC_i^{(j)}$    | Effet du changement de la composition du CAC 40 au cours de l'année $i$ sur la capitalisation boursière du CAC 40, à la valeur de marché de l'année $j$ . |
| $F_R^{i(j)}$    | Flux nets d'achat/vente au cours de l'année $i$ par les résidents des actions du CAC 40, à la valeur de marché initiale de l'année $j$ .                  |
| $F_{NR}^{i(j)}$ | Flux nets d'achat/vente au cours de l'année $i$ par les non-résidents des actions du CAC 40, à la valeur de marché initiale de l'année $j$ .              |

#### TA1 Détention par les non-résidents d'actions françaises du CAC 40

(en milliards d'euros)

|                                                        | Stock 2021      | Changement dans la composition de l'indice CAC 40 | Flux nets des non-résidents en 2022 | Ajustements | Stock 2022        |
|--------------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------|-------------------|
|                                                        | $S21^{(21)}$    | $+ CS22^{(21)}$                                   | $+ F_{NR}22^{(21)}$                 |             | $= S22^{(21)}$    |
| Évolution du stock hors variation de prix en 2022      | 862,2           | 0,0                                               | - 2,4                               | 0,0         | 859,8             |
|                                                        | $V\_S21^{(21)}$ | $+ V\_CS22^{(21)}$                                | $+ V\_F_{NR}22^{(21)}$              |             | $= V\_S22^{(21)}$ |
| Variation des prix en 2022                             | - 90,3          | 0,0                                               | 0,8                                 | 0,0         | - 89,5            |
|                                                        | $S21^{(22)}$    | $+ CS22^{(22)}$                                   | $+ F_{NR}22^{(22)}$                 |             | $= S22^{(22)}$    |
| Évolution du stock avec les variations de prix en 2022 | 771,9           | 0,0                                               | - 1,6                               | 0,0         | 770,3             |

#### TA2 Capitalisation totale des sociétés françaises du CAC 40

(en milliards d'euros)

|                                                                    | Capitalisation 2021 | Changement dans la composition de l'indice CAC 40 | Flux nets des résidents en 2022 | Flux nets des non-résidents en 2022 | Capitalisation 2022 |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------|
|                                                                    | $C21^{(21)}$        | $+ CC22^{(21)}$                                   | $+ F_R22^{(21)}$                | $+ F_{NR}22^{(21)}$                 | $= C22^{(21)}$      |
| Évolution de la capitalisation hors variation de prix en 2022      | 2 136,8             | 0,0                                               | - 4,9                           | - 2,4                               | 2 129,5             |
|                                                                    | $V\_C21^{(21)}$     | $V\_CC22^{(21)}$                                  | $V\_F_R22^{(21)}$               | $V\_F_{NR}22^{(21)}$                | $= V\_C22^{(21)}$   |
| Variation des prix en 2022                                         | - 219,6             | 0,0                                               | 0,0                             | 0,8                                 | - 218,8             |
|                                                                    | $C21^{(22)}$        | $+ CC22^{(22)}$                                   | $+ F_R22^{(22)}$                | $+ F_{NR}22^{(22)}$                 | $= C22^{(22)}$      |
| Évolution de la capitalisation avec les variations de prix en 2022 | 1 917,2             | 0,0                                               | - 4,9                           | - 1,6                               | 1 910,7             |

En 2022, les non-résidents ont maintenu leur part d'actions détenues dans les sociétés françaises du CAC 40



### TA3 Mesure des contributions respectives des effets de composition, flux, valorisation et ajustements

(taux en %, variation en points de pourcentage)

|                                                                 |        |
|-----------------------------------------------------------------|--------|
| Taux de détention par les non-résidents en 2021                 | 40,35  |
| + Valorisation du stock détenu par les non-résidents            | - 0,09 |
| + Changement de composition de l'indice hors valorisation       | + 0,00 |
| + Flux hors valorisation                                        | + 0,03 |
| + Valorisation liée aux flux                                    | + 0,03 |
| + Ajustements                                                   | + 0,00 |
| = Taux de détention par les non-résidents en 2022 <sup>a)</sup> | 40,31  |

(en %)

| Composition | Prix      | Flux des non-résidents | Ajustements      | Formule de calcul                                             | Taux de détention par les non-résidents |    |
|-------------|-----------|------------------------|------------------|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----|
| Constante   | Constants | Hors flux NR           | Hors ajustements | $S21^{(21)} / C21^{(21)}$                                     | 40,35                                   | T1 |
| Modifiée    | Constants | Hors flux NR           | Hors ajustements | $[S21^{(21)} + CS22^{(21)}] / [C21^{(21)} + CC22^{(21)}]$     | 40,35                                   | T2 |
| Modifiée    | Courants  | Hors flux NR           | Hors ajustements | $[S21^{(22)} + CS22^{(22)}] / [C21^{(22)} + CC22^{(22)}]$     | 40,26                                   | T3 |
| Modifiée    | Constants | Avec flux NR           | Hors ajustements | $[S22^{(21)}] / [C22^{(21)}]$                                 | 40,38                                   | T4 |
| Modifiée    | Courants  | Avec flux NR           | Hors ajustements | $[S21^{(22)} + CS22^{(22)} + F_{NR}22^{(22)}] / [C22^{(22)}]$ | 40,32                                   | T5 |
| Modifiée    | Courants  | Avec flux NR           | Avec ajustements | $[S22^{(22)}] / [C22^{(22)}]$                                 | 40,31                                   | T6 |

a) En raison des arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre au taux de détention final indiqué.

Les effets du changement de composition sont calculés à prix constants, avant de tenir compte des flux de détention et des ajustements (T2 – T1).

L'impact des ajustements est calculé après prise en compte de tous les autres effets (T6 – T5).

Les effets de flux et de valorisation sont calculés après prise en compte du changement de composition de l'indice (T4 – T2 pour les flux et T3 – T2 pour la valorisation).

#### Éditeur

Banque de France

#### Directeur de la publication

Claude Piot

#### Rédaction en chef

Céline Mistretta-Belna

#### Secrétaire de rédaction

Caroline Corcy

#### Réalisation

Studio Création

Direction de la Communication

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://www.banque-france.fr/fr/alertes/abonnements>

